

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers en exercice : 17  
Nombre de présents : 10  
Nombre de votants : 14

L'an deux mil vingt-quatre le 21 février à 19h00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur COQUELIN André, Maire.  
Date de la convocation : 15 février 2024

**PRÉSENTS :** MMES et MM COQUELIN André, PREAUD Freddy, FEUILLATRE Catherine, ZIMMERLIN Francine, GIVRAN Sébastien, MARECHAL Laëtitia, MARGOUT Gérard, LOR Jean-Michel, MARAIS Sébastien, Mme BAZIL Marine.

**ABSENTS EXCUSES :** Mme FARRUGIA Martine donne pouvoir à M. COQUELIN André  
Mme JARRY Alice donne pouvoir à Mme MARECHAL Laëtitia  
Mme BRIANCEAU Aline donne pouvoir à Mme FEUILLATRE Catherine  
M. THURNE Dominique donne pouvoir à M. LOR Jean-Michel  
Mme CHAUVEAU Caroline  
M. CHAIGNEPAIN Frédéric

**ABSENT :** M. RIMBAULT Maxime

Mme ZIMMERLIN Francine a été élue secrétaire de la séance.

### **OBJET : Demande de subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) : Réhabilitation d'un espace de spectacle culturel municipal**

Monsieur le Maire expose le projet de réhabilitation d'un espace de spectacle culturel municipal. Le coût prévisionnel s'élève à 835 800 € HT. Monsieur le Maire précise que ce projet est susceptible de bénéficier d'une subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR), car il remplit les conditions suivantes : inscription dans un CRTE et opération prioritaire du programme de la DETR, à savoir la culture.

Le plan de financement de cette opération serait le suivant :

DETR sollicitée (60 %) :	501 480 €
Emprunt	167 160 €
Autofinancement communal	167 160 €

Coût total = 835 800 € HT

### **Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité (11 voix pour, 0 contre, 3 abstentions) :**

- **Approuve** le projet de réhabilitation d'un espace de spectacle culturel municipal à 835 800 € HT.
- **Adopte** le plan de financement exposé ci-dessus.
- **Sollicite** une subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux DETR programme 2024.
- **Autorise** le Maire ou un adjoint à signer tout document relatif à l'application de la présente délibération.

**Fait et délibéré les jours, mois et an susdits  
Au registre suivent les signatures  
Pour copie conforme  
Le Maire,  
André COQUELIN**